



Délibération N°2026-01

OFFICE DE TOURISME DU SOISSONNAIS VALOIS COMITE DE DIRECTION

L'an deux mille vingt-six, le treize février, les membres du Comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois légalement convoqués se sont réunis, sous la Présidence de Madame Céline Le Frère, Présidente de l'Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois et en présence de Monsieur Régis Cocault en qualité de Directeur Général de l'OT.

Etaient présents :

Titulaires :

Mesdames Yana BOUREUX, Céline LE FRERE, Christelle VARAIN, Servane DE LANDSHEER

Messieurs Alain CREMONT, Anthony GRANDO, François HANSE, Hervé HERTAULT, Gilles DAVALAN, Alexandre DE MONTESQUIOU, Franck BRIFFAUT, Thierry GILLES, Jean-Pierre BRIOUX, Cédric HENNION.

14 titulaires présents

Titulaires présents sans pouvoir de vote (voix consultative) :

Mesdames Catherine DUCHÊNE, Adélaïde DUFRESNE, Bénédicte DOYEN-MERIAUX
Monsieur Florent THEVENIN

4 titulaires avec voix consultative

Suppléant présent pouvant prendre part au vote :

Mesdames Yana BOUREUX, Yveline DELVAL

Messieurs Eloi GUILLAUME, Jean-François VILLAIRE

4 suppléants pouvant prendre part au vote présent

Suppléant présent ne pouvant prendre part au vote :

Monsieur Hervé MUZART

1 ne pouvant prendre part au vote présents

Etaient également présents :

Régis COCAULT, Directeur Général, et Victoria GAROT-PLAISANT, Directrice adjointe déléguée

Le quorum étant atteint le Comité de Direction peut délibérer.

Objet : Stratégie de développement touristique de l'Office de tourisme Soissonnais Valois

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Soissonnais-Valois ;
Vu le plan de Destination du CRT Hauts de France ;
Vu le DOB de l'Office de Tourisme Soissonnais-Valois ;

Vu la délibération 2025-18 du Comité de direction de l'office de tourisme du 3 octobre 2025 actant la nomination du Directeur et les délégations qui lui sont confiées ;

Considérant la stratégie de développement touristique de l'OTSV sera coconstruite et portée collaborativement,

Le Directeur propose d'approuver la stratégie de développement touristique comme présentée au cours du Comité de Direction et annexée à cette présente délibération

Après en avoir délibéré, les membres présents du Comité de Direction,

Approuvent la stratégie de développement touristique.

Autorisent le Directeur de l'Office de tourisme du Soissonnais-Valois à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dès que possible.

Fait à Soissons,
Le 13 février 2026

La Présidente, ;

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate mark.

Madame LE FRERE

Mention d'affichage et de transmission : La présente délibération sera affichée au siège de l'Office de Tourisme et transmise au représentant de l'État dans le département conformément aux articles L.2131-1 et suivants du CGCT.

Membres en exercice : 23

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Directeur certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens, situé 14 Rue Lemerchier, 80000 Amiens, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>